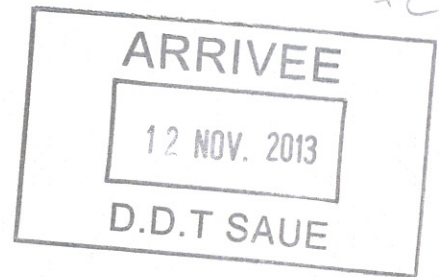




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



Metz, le 06 NOV. 2013
N° 7631 /DEF/EMSD Metz/DMS/BSI/SSE

Commandement de la
région Terre Nord-Est,
commandement des
forces françaises et de
l'élément civil stationnés
en Allemagne.

Le général de corps d'armée Patrick RIBAYROL,
gouverneur militaire de Metz,
commandant de la région terre Nord-Est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise.

OBJET : Beauvais (60) – PLU.

RÉFÉRENCE : Lettre du 22 octobre 2013.

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du maire de Beauvais les éléments visés à l'article R 121-1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à la révision de son plan local d'urbanisme.

En réponse, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'immeuble militaire dénommé « immeuble de la délégation militaire départementale », relevant de l'armée de l'air, est implanté sur ce ban communal. Par ailleurs, ce dernier n'est grevé par aucune servitude d'utilité publique relevant de ma compétence.

C'est pourquoi, je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de la révision de ce document d'urbanisme, mais désire recevoir le projet arrêté, pour avis.

Par ordre,
le lieutenant-colonel Emmanuel KAMMACHER
chef de la division métiers du soutien

COPIES :
COMBdD Creil
USID Creil

